

3	03 30 00	Béton coulé en place
	03 40 00	Béton préfabriqué
4	03 70 00	Béton de masse
	04 05 16	Coulis de maçonnerie

MasterGlenium^{MD} 3030

Adjuvant réducteur d'eau à grande portée

Anciennement Glenium 3030 NS*

Description

L'adjuvant MasterGlenium 3030 est un réducteur d'eau à grande portée, prêt à utiliser, breveté et basé sur la technologie chimique du polycarboxylate. L'adjuvant MasterGlenium 3030 permet de produire facilement des bétons avec différents degrés de maniabilité, notamment en cas d'utilisation de béton autoplaçant. L'adjuvant MasterGlenium 3030 satisfait aux exigences de la norme ASTM C 494/C 494M pour les adjuvants réducteurs d'eau de Type A et les adjuvants réducteurs d'eau à grande portée de Type F.

Utilisations

Recommandé pour :

- Les bétons pour lesquels une grande fluidité, une forte résistance initiale et ultime et une durabilité accrue sont nécessaires
- Les bétons autoplaçants
- Les bétons nécessitant une réduction d'eau normale, moyenne ou de grande portée
- Les bétons nécessitant des temps de prise normaux
- Les bétons à résistance rapide, tel que le béton 4x4^{MC}
- Les bétons perméables
- Les coulis autoplaçants

Caractéristiques

- Permet une flexibilité du dosage pour des réductions d'eau de portée normale, moyenne et grande
- Réduit le contenu d'eau pour un affaissement donné
- Produit un mélange de béton constant et sans ségrégation
- Augmente la résistance à la compression et à la flexion à tout âge
- Procure un temps de prise et un développement de la résistance plus rapide
- Améliore le finissage et la pompabilité

Avantages

- Apporte des bénéfices économiques à toute l'équipe de construction par une plus grande productivité et une réduction des différents coûts

Caractéristiques de performance

Grâce à son dosage flexible, l'adjuvant MasterGlenium 3030 permet une réduction d'eau de portée normale, moyenne ou grande.

Données sur le mélange : 360 kg/m³ de ciment de Type 1 (600 lb/vg³) ; affaissement de 210 à 235 mm (8,5 à 9,25 po) ; béton à air non-occlus ; dosage ajusté pour une réduction d'eau de 25 à 30 %.

Temps de prise

Mélange	Prise initiale (h : min)	Différence (h : min)
Contrôle	4 : 24	–
Réducteur d'eau à grande portée conventionnel	6 : 00	+1,36
Adjuvant MasterGlenium 3030	5 : 00	+0,36

Résistance à la compression

Mélange	1 jour		7 jours	
	psi	MPa	psi	MPa
Contrôle	1 700	12	4 040	28
Réducteur d'eau à grande portée conventionnel	3 460	24	6 380	44
Adjuvant MasterGlenium 3030	4 120	28	7 580	52

Rétention de l'affaissement en mm (po)

Mélange	Minutes		
	15	30	45
Contrôle	215 (8,5)	215 (8,5)	200 (7,5)
Réducteur d'eau à grande portée conventionnel	215 (8,5)	110 (4,25)	90 (3,5)
Adjuvant MasterGlenium 3030	235 (9,25)	235 (9,25)	210 (8,25)

Taux de durcissement : L'adjuvant MasterGlenium 3030 est conçu pour fournir les caractéristiques normales de prise à tous les degrés de dosage recommandés. La composition chimique et physique des ingrédients de base du béton, la température du béton et la température ambiante influencent le temps de durcissement du béton. Des mélanges d'essais devront être préparés selon les conditions réelles du chantier afin de déterminer les dosages requis pour un temps de durcissement et une résistance donnés.

Principes d'utilisation

Dosage : Il est recommandé d'utiliser l'adjuvant MasterGlenium 3030 à un dosage de 195 ml/100 kg (3 oz liq./100 lb) pour des applications de Type A, de 195 à 390 ml/100 kg (3 à 6 oz liq./100 lb) pour des utilisations moyennes et jusqu'à 1 170 ml/100 kg (18 oz liq./100 lb) pour des applications de Type F. Ces taux de dosage sont applicables à la plupart des mélanges de béton utilisant des ingrédients standards. Toutefois, en raison des variations des conditions de chantier et des matériaux de fabrication du béton tels que les fumées de silice, les dosages peuvent différer de ceux recommandés. Dans ce cas, communiquer avec votre représentant de BASF.

Mélange : L'adjuvant MasterGlenium 3030 peut être ajouté à la gâchée avec la quantité d'eau initiale ou ultérieurement. Cependant, la réduction de l'eau est généralement optimale lorsque l'adjuvant est ajouté ultérieurement.

Données sur le produit

Corrosion – sans chlorure, non corrosif : L'adjuvant MasterGlenium 3030 ne provoque ni ne favorise la corrosion des armatures précontraintes d'acier encastrées dans le béton ou des systèmes de planchers et de toitures d'acier galvanisé. L'adjuvant MasterGlenium 3030 ne contient aucun chlorure de calcium et aucun autre produit à base de chlorure n'est utilisé dans sa fabrication.

Compatibilité : L'adjuvant MasterGlenium 3030 est compatible avec la plupart des adjuvants utilisés dans la fabrication de béton de qualité, y compris les adjuvants réducteurs d'eau à portée normale, moyenne et grande, les entraîneurs d'air, les accélérateurs, les retardateurs, les adjuvants stabilisateurs d'affaissement, les inhibiteurs de corrosion et les réducteurs de retrait.

Ne pas utiliser l'adjuvant MasterGlenium 3030 avec des adjuvants contenant du sulfonate de bêta-naphtalène. Des comportements imprévisibles pourraient survenir dans l'affaissement, l'écoulement et la pompabilité.

Pour obtenir des directives concernant l'évaluation adéquate de l'adjuvant MasterGlenium 3030 pour des applications spécifiques, communiquez avec votre représentant de BASF.

Entreposage et manutention

Température d'entreposage : L'adjuvant MasterGlenium 3030 doit être entreposé à des températures supérieures au point de congélation. Si l'adjuvant MasterGlenium 3030 venait à geler, laisser dégeler à 7 °C (45 °F) et reconstituer complètement par une légère agitation mécanique. **Ne pas utiliser de dispositif à air comprimé pour le brassage.**

Durée de conservation : L'adjuvant MasterGlenium 3030 a une durée de conservation minimale de 12 mois. Selon les conditions d'entreposage, il est possible que sa durée de conservation soit supérieure à celle mentionnée. Veuillez communiquer avec votre représentant de BASF afin de connaître les procédures et dosages recommandés pour l'utilisation du MasterGlenium 3030 lorsque la durée de conservation de celui-ci est expirée.

Emballage

L'adjuvant MasterGlenium 3030 est disponible en barils de 208 l (55 gal.), en bacs de 1 041 l (275 gal.) et en vrac.

Document connexe

Fiche signalétique santé-sécurité : Adjuvant MasterGlenium 3030

Informations supplémentaires

Pour plus d'informations sur l'adjuvant MasterGlenium 3030 ou sur son utilisation pour créer des mélanges de béton avec des caractéristiques de performance spécifiques, communiquer avec votre représentant de BASF.

BASF est un fournisseur de premier plan de solutions innovantes d'adjuvants utilisés pour améliorer la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et les performances des bétons spécialisés, notamment pour les bétons prêts à l'emploi, préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché des pavages. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes, et à travers la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines pour fournir des solutions durables pour le secteur de la construction.

Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et répond aux caractéristiques techniques figurant dans l'actuel Guide des données techniques, s'il est utilisé conformément aux instructions pendant sa durée de vie. Le niveau de satisfaction ne dépend pas uniquement de la qualité des produits, mais aussi de nombreux facteurs hors de notre contrôle. BASF N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT SES PRODUITS. Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autrement, est l'envoi à l'acheteur d'un produit d'un montant égal au produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie ou le remboursement du prix d'achat d'origine du produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant le produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'envoi et l'acheteur renonce à toute réclamation non présentée dans cette période. BASF NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS) OU PUNITIF D'AUCUNE SORTE.

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'usage prévu et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces informations et tous les autres conseils techniques sont basés sur les connaissances et expériences actuelles de BASF. Toutefois, BASF n'assume aucune responsabilité pour la communication de tels informations et conseils, y compris la mesure dans laquelle ces informations et conseils peuvent avoir trait aux droits de tiers en matière de propriété intellectuelle, notamment les droits de brevet, et aucun lien de droit ne doit être créé ni découler de la communication de tels informations et conseils. BASF se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès technologiques ou de nouveaux développements. L'acheteur du ou des produit(s) doit tester le(s) produit(s) afin de déterminer leur adaptation à l'utilisation et au but recherchés avant de procéder à une application complète du ou des produit(s). Les performances du produit décrites dans la présente doivent être vérifiées à l'aide de tests menés par des experts qualifiés.

* Glenium 3030 NS est devenu MasterGlenium 3030 sous la marque Master Builders Solutions, en date du 1er janvier 2014.